

Le mag'

L'information de l'Office Public de l'Habitat du Choletais

N°49 JUIN 2018

édito

Comme je vous l'annonçais dans le Mag' de janvier, la loi de finances 2018 a instauré, à compter du 1^{er} février 2018, progressivement sur 3 ans, une Réduction du Loyer de Solidarité (RLS) pour économiser 1,5 milliard d'euros d'APL. A cela, viendront s'ajouter une hausse de la TVA de 5,5 % à 10 % pour les taux de construction et de rénovation. De plus, une hausse du taux de Cotisation à la Caisse de Garantie du Logement Locatif Social (CGLLS) sera compris entre 2 et 5 %.

Ces mesures auront un impact important sur le résultat d'exploitation de cette année et des années suivantes, par conséquent sur notre capacité d'investissement.

SLH a estimé le coût à près d'1 885 000 € pour 2018.

Ce sont autant de fonds propres qui ne pourront être injectés dans la construction et la rénovation du patrimoine chaque année.

De nouvelles mesures concernant le monde Hlm sont également envisagées par le gouvernement dans le cadre du projet de loi ELAN (Evolution du Logement et Aménagement Numérique) qui est actuellement débattu à l'Assemblée Nationale.

Je souhaite, à ce propos, attirer votre vigilance sur un point de réforme qui sera déterminant quant à l'avenir du modèle social Hlm. Il s'agit de la recomposition du tissu des organismes évoquée à l'article 25 du projet de loi.

L'Etat affirme que le monde Hlm doit être nationalisé, restructuré pour être plus performant et surtout produire davantage.

Aussi, à compter du 1^{er} janvier 2021, les bailleurs sociaux qui gèrent moins de 15 000 logements devront appartenir à un groupe d'organismes (type SA Coopérative).

Dans ce projet de loi, la question du regroupement est vue sous l'angle économique privilégiant les flux financiers entre organismes au détriment des politiques territoriales, des spécificités de nos territoires et de la proximité qui est au cœur de nos préoccupations.

Concernant SLH, le regroupement des organismes, en les contraignant à mettre des moyens en commun au nom d'une plus grande « rentabilité économique », n'a pas de sens sur un territoire peu tendu voire détendu et où les organismes Hlm sont en bonne santé financière.

Se regrouper au sein d'une société anonyme de coopération serait source de dépenses supplémentaires, qui viendraient s'ajouter à la RLS, et de freins décisionnels dans notre liberté d'actions. Le seuil des 15 000 logements ne correspond pas forcément au seuil d'autonomie d'un organisme impliquant des coûts de gestion moins élevés, la preuve avec SLH !

La loi pourrait être votée et promulguée à l'automne. Soyez assurés que le Conseil d'Administration et toute l'équipe de SLH restent mobilisés pour répondre aux nouveaux enjeux de demain avec la volonté de mener une politique locale du logement adaptée, réactive et de proximité.



Isabelle LEROY
Présidente de l'OPH
Sèvre Loire Habitat

dossier

Plus de disponibilité, plus de proximité

Une réflexion concernant la réorganisation des services de proximité a été engagée en décembre dernier au sein de SLH.

Elle se concrétise par un projet qui se veut ambitieux pour répondre à des enjeux décisifs pour l'Office avec pour objectifs de renforcer la proximité, améliorer la qualité de service auprès des locataires et futurs locataires en attente de réactivité.

2 agences restent en place, comprenant chacune 2 sites.

La présence est renforcée sur les quartiers prioritaires avec 4 concierges supplémentaires sur les secteurs Bretagne, Bostangis, Jean Monnet et Turbaudières.

➤ AGENCE JEAN MONNET

19 avenue Robert Schuman à Cholet - 02 41 75 25 80

Site 1	Site 2
Jean Monnet	Colline
Richardières	Turbaudières

➤ AGENCE DU PARVIS

6 rue du Bordage Marc à Cholet - 02 41 75 25 85

Site 1	Site 2
Les Mauges	Individuels Cholet
	Collectifs centre
	Favreau
	Bretagne

Les plages horaires d'ouverture au public ont été élargies pour assurer un meilleur accueil dans vos 2 agences :

- > **10 h 00 - 12 h 00,**
- > **14 h 00 - 18 h 00,**
- > **17 h 00 le vendredi et veille de jour férié.**

Les permanences du concierge pour les secteurs Favreau (3 rue Vasco de Gama) et Turbaudières (2 rue des Ardoisiers) sont maintenues du lundi au jeudi de 17 h 00 à 18 h 00.

Les permanences de Bretagne et Colline débiteront en septembre prochain.

N'hésitez pas à vous rendre dans vos agences pour rencontrer vos nouveaux interlocuteurs.

➤ SIÈGE

34 rue de Saint Christophe à Cholet - 02 41 75 25 25

Les horaires d'ouverture au public changent également :

du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h 00.

Les demandes de mutations se feront uniquement sur rendez-vous. Plus d'informations dans la rubrique « Question du locataire ».



Agence Jean Monnet



Agence du Parvis



RETROUVEZ NOUS SUR
LES RÉSEAUX SOCIAUX
SEVRE LOIRE HABITAT
SUR FACEBOOK ET TWITTER

slh
Sèvre Loire Habitat
L'HABITAT À DIMENSION HUMAINE

vie des quartiers

agence Jean Monnet

La Colline

Inauguration des jardins partagés

Le 14 avril dernier, le Conseil Citoyen, soutenu par les Incroyables Comestibles, a inauguré son jardin partagé situé au pied de la Tour A. Composé de



Photo : Mathilde Richard

4 bacs, créés avec des palettes, le jardin disposera de plantes aromatiques, fruits rouges et légumes.

Inauguration de la boîte à livres

Le 21 avril, le Centre Social Horizon, accompagné par Les Colibris et Les Incroyables Comestibles ont inauguré la boîte à livres. Elle est destinée à accueillir les livres dont les habitants n'auraient plus l'usage et à faciliter leur circulation.



Projet de concertation avec les habitants

Cette initiative menée par l'Agglomération du Choletais, la Ville de Cholet, le Centre Social Horizon et SLH, s'est déroulée le 26 avril dernier. Cette rencontre devait permettre aux habitants et aux jeunes d'exprimer tout ce qui crée des difficultés et du mal-être dans le quartier ou encore de proposer des améliorations concernant les espaces verts et l'aménagement du site. Trop peu d'habitants se sont déplacés afin de mener une réelle réflexion. Un autre temps d'échanges devrait être organisé prochainement. Nous espérons que les habitants seront au rendez-vous.

Jean Monnet

Temps de convivialité

Le Conseil Citoyen Jean Monnet a organisé un temps festif le samedi 5 mai dernier sur le principe de la fête des voisins.

Un repas collectif partagé où chacun a apporté son repas a été organisé. Des animations pour les enfants étaient également proposées.

La journée s'est déroulée dans une bonne ambiance, sous le soleil, pour le plus grand bonheur du Conseil Citoyen qui souhaite reconduire ce temps fort.



agence du Parvis

Les Câlins

Une rénovation thermique des 2 tours Aubigné et la Frairie, sur le quartier des Câlins, est prévue à compter d'octobre 2018.

Les travaux concerneront l'isolation thermique des façades, la rénovation de la chaufferie, l'embellissement des parties communes (reprise des sols, peinture et éclairage) avec la création de sas dans les halls d'entrée. En ce qui concerne l'intérieur des logements, des interventions pour l'amélioration de la ventilation mécanique (remplacements des bouches VMC, des entrées d'air et des caissons d'extraction) seront réalisées sur la tour Aubigné. Enfin, des vérifications de la conformité électrique des logements avec pose de Dispositifs de Connexion Luminaire, en remplacement des douilles existantes, seront effectuées.

actualités

A vendre

Terrains

Des terrains libres de constructeur sont disponibles :

- **Saint Christophe du Bois** - Le Ruisseau I à partir de 55 € le m² TTC et Le Ruisseau II (5 parcelles) à partir de 85 € TTC le m²,
- **Jallais** - Le Hameau de la Fontaine (6 parcelles) à partir de 40 000 € TTC.

Appartement

T3 résidence ARAMIS quartier des Richardières à Cholet.

64 551 € hors frais de notaire

Situé au rez-de-chaussée

Comprenant :

- Une entrée,
- Séjour - cuisine donnant sur un balcon,

Location-accession

Devenez propriétaire grâce à la location-accession.

Elle permet à des ménages disposant de revenus modestes, de devenir progressivement propriétaires d'un pavillon neuf. Ils peuvent s'engager dans une accession sûre, accompagnée par SLH et tester ainsi leur capacité à épargner, tout en préservant leurs intérêts en cas d'échec.

Ce dispositif avec option d'achat se déroule en deux phases :

- **La phase locative** durant laquelle le locataire verse au propriétaire bailleur (Hlm) une redevance constituée :
 - D'une indemnité d'occupation (équivalent à un loyer) et de charges,
 - D'une fraction acquisitive qui constitue une épargne.

Cette phase permet de montrer sa capacité à faire face à des mensualités de remboursement.

- **La phase acquisitive** permet la levée d'option. Lorsqu'il le souhaite, aux termes du contrat de 1 à 3 ans, le locataire peut devenir propriétaire de son logement. Il rembourse alors les mensualités de prêts (capital restant dû de l'épargne constituée).

Avantages :

- Pas de frais d'agence - aucun appel de fonds pendant la durée des travaux - exonération de la Taxe Foncière pendant 15 ans - TVA à 5,5 % au lieu de 20 % - garantie de rachat, de relogement (en cas d'échec) - frais de notaire réduits,
- Engagement de notre partenaire financier le Crédit Agricole (après étude du dossier) lors de la réservation. La mensualité, sur la durée du crédit, ne dépassera pas le montant de la redevance (hors assurance).



- 2 chambres dont une avec balcon,
- Dégagement avec placard,
- Salle de bains-WC,
- Une cave.

LE HAMEAU DE LA FONTAINE - Jallais

1 logement de type 4 en location-accession (BBC RT 2012) :

- Surface habitable : **94,21 m²**,
- Rez-de-chaussée : entrée - cuisine - séjour - chambre - WC,
- Etage : 2 chambres - salle de bains et WC - grenier aménageable,
- Chaudière murale à condensation gaz,
- Jardin,
- Terrasse,
- Garage.

PRIX TTC : 157 000 € net vendeur hors frais de notaire

Loyer jusqu'à la levée d'option :

- **Part locative : 600 €/mois + Part acquisitive 220 €/mois**

VAL DE MOINE - Cholet

Livraison prévue en novembre 2018

4 logements de type 4 en location-accession (BBC RT 2012) :

- Surface habitable de **89,38 m²**,
- Rez-de-chaussée : Entrée - cuisine - séjour - chambre -salle de bains et WC,
- Etage : 2 chambres - salle de bains - WC,
- Chauffage gaz et panneau photovoltaïque,
- Jardin,
- Deux terrasses,
- Garage.

PRIX TTC : 175 000 € net vendeur hors frais notaire

Loyer jusqu'à la levée d'option :

- **Part locative : 600 €/mois + Part acquisitive 250 €/mois**



Val de Moine - Cholet

LES BRETONNAIS - Bégrolles en Mauges

Livraison prévue en avril 2019

2 logements de type 4 en location-accession de plain-pied (RT 2012 - 20 %) :

- Surface habitable de **86,20 m²** et **86,56 m²**,
- Cuisine ouverte,
- Cellier,
- Salon - séjour,
- 3 chambres,
- Salle de bains,
- WC séparé,
- Chaudière murale à condensation gaz pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire,
- Capteur solaire photovoltaïque sur la toiture pour une installation de production autonome d'électricité,
- Jardin,
- Terrasse en dalle gravillonnée,
- Garage,
- Place de stationnement.

PRIX TTC : 162 000 € net vendeur hors frais notaire

Loyer jusqu'à la levée d'option :

- **Part locative : 580 €/mois + Part acquisitive 220 €/mois**



Les Bretonnais - Bégrolles en Mauges



Le hameau de la Fontaine - Jallais

en bref...

Actualisation de la Charte Qualité

Au terme de l'audit 2017, il est apparu que le contenu de la Charte Qualité ne correspondait plus aux centres d'intérêt de ses bénéficiaires et que certaines mentions devenaient caduques. Après une concertation auprès des représentants des locataires, la charte a été actualisée et mise en place en juin 2018.

En accord avec notre projet d'entreprise, 6 engagements ont été validés :

- Une entrée en toute sécurité,
- Écoute et proximité,
- Un accompagnement personnalisé,
- Une assistance technique au quotidien,
- Des charges maîtrisées,
- Des espaces communs contrôlés.

La charte est disponible sur notre site internet www.slh-habitat.fr ou dans votre agence.



vie des quartiers

agence du Parvis

Favreau

Transport solidaire

À l'occasion de la journée citoyenne, qui s'est déroulée le 26 mai dernier, le Conseil Citoyen Favreau - Les Mauges à présenter son projet de transport solidaire des encombrants vers la déchèterie.

Il repose sur une équipe de citoyens bénévoles. Il est mené en lien avec l'Agglomération du Choletais, le Centre Social du Planty, Sèvre Loire Habitat et LogiOuest.

Renseignements au 02 41 49 04 85

Permanence au Centre Social du Planty : tous les vendredis de 9 h 00 à 12 h 00 (sauf les mois de juillet - août)



Réhabilitation rue Dumont D'Urville

Une rencontre avec les membres du Conseil Citoyen de Favreau - Les Mauges et les représentants de locataires de SLH a été organisée afin de réfléchir sur les orientations à prendre en matière de rénovation du bâtiment rue Dumont d'Urville, composé de 40 logements. Plusieurs propositions ont été formulées par les participants :

- Une restructuration visant à réduire la taille des logements (privilégier les T2 et T3 voire les T1 bis),
- La mise en place d'ascenseurs sur chacune des entrées,
- Des travaux d'isolation,
- Le remplacement des chaudières, équipements sanitaires,
- La réfection des embellissements.

actualités

Semaine des Hlm

Pour sa 6^e édition, la Semaine Nationale des Hlm s'est déroulée du 23 juin au 1^{er} juillet 2018, autour du thème "Les Hlm, terre d'innovations".

Chaque année, l'Union Sociale pour l'Habitat organise cet événement dont l'ambition est de rassembler, partout en France, l'ensemble des acteurs et habitants du logement social autour d'une thématique forte. Cette année, c'est l'innovation dans toutes ses dimensions qui est mise à l'honneur. SLH a donc décidé de réaliser une visite de chantier de la réhabilitation des 463 logements du quartier Villeneuve, en partenariat avec ALTEREA (maître d'œuvre).



Attention au démarchage pour l'isolation des combles

Depuis quelque temps, des entreprises démarchent des locataires pour leur proposer l'isolation des combles à 1 €.

En aucun cas, vous ne devez accepter cette proposition, ces travaux étant à la charge de SLH (propriétaire).

De plus, nous vous demandons de ne pas laisser entrer une entreprise dans votre logement sans courrier d'informations préalablement adressé par SLH.

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à contacter votre agence.

Ateliers initiation aux métiers de l'artisanat à l'Écocyclerie

Pour limiter le gaspillage des ressources et encourager le développement de l'économie circulaire, l'Agglomération du Choletais, l'Écocyclerie du Choletais et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Maine et Loire ont souhaité mettre en relation les artisans avec le grand public.

Dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable, du 23 mai au 9 juin 2018, 6 artisans ont relevé le défi et travaillé en collaboration pour proposer aux choletais des ateliers participatifs sur le réemploi et la réparation.

Ces ateliers animés par les artisans ont permis à des personnes de s'initier à la couture et donner une seconde vie aux vêtements, à la création et transformation de bijoux, à la soudure à l'arc, à la tapisserie d'ameublement et à la réparation informatique.

RLS

LE PRINCIPE

Afin de compenser la baisse de l'APL prévue par la loi de finances 2018, votre loyer sera réduit. Cette baisse porte un nom : la Réduction de Loyer de Solidarité (RLS). Dans les faits, votre solde à payer est d'un montant légèrement inférieur à celui que vous payiez avant la mise en place de ce dispositif.

QUI EST CONCERNÉ ?

Tous les locataires dont les ressources sont inférieures à un plafond. Celui-ci est fixé par arrêté. Il dépend de la composition du foyer et de la zone géographique. Si vous touchez l'APL, vous êtes potentiellement concernés.

QUAND ?

Ce nouveau dispositif est en place depuis juin 2018.

La régularisation sera faite du 1^{er} février jusqu'au 31 mai 2018. Celle-ci apparaîtra sur le solde entre l'avis du mois de mai et l'avis du mois de juin.

QUI CALCULE LA RLS ?

La CAF ou la MSA de votre département calcule et transmet à SLH, chaque mois, le montant de la RLS pour les locataires bénéficiant de l'APL. Vous n'avez aucune démarche particulière à effectuer.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre agence.

Chèque énergie



C'est une aide au paiement des factures d'énergies du logement à mon nom. Il est attribué au regard de vos ressources et de la composition de votre foyer.

Attention : pour bénéficier du chèque énergie, il est indispensable de déposer sa déclaration de revenus auprès des services fiscaux, même en cas de revenus faibles ou nuls. C'est sur la base de ce document que seront établis vos droits.

Avec le chèque énergie, vous bénéficiez également de droits et de réductions (en cas de déménagement, d'incident de paiement) auprès de votre fournisseur d'électricité et/ou de gaz naturel.

Votre chèque énergie est valable jusqu'au 31 mars de l'année suivante. La date de validité est inscrite dessus.

Pour plus d'informations rendez-vous sur :

<https://chequeenergie.gouv.fr/>

Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS)

Depuis 2005, l'ACS vous permet de financer votre mutuelle grâce à une réduction sur le montant de votre cotisation annuelle.

Puis-je en bénéficier ?



Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur :

<http://www.info-acs.fr/>

ou contacter la CNL :

Permanence le 1^{er} et le 3^e lundi de chaque mois

FAVREAU - 4 rue René Caillé
APPT N° 101 Cholet



Communes

Les dernières livraisons :

- 4 logements, Le Domaine de la Croix des Rouleaux, La Romagne (le 4 avril 2018),
- 7 logements, Le Hameau de la Fontaine, Jallais (le 10 avril 2018),
- 3 logements et 1 commerce La Fôret, Mazières en Mauges (le 25 avril 2018),
- 24 appartements, Les Chais Retailleau, Mortagne sur Sèvre (les 26 juin et 17 juillet 2018),

Inauguration :

- 7 logements au Hameau du Lavoir à La Tessoualle (le 1^{er} mars 2018).



question du locataire

Quelle est la procédure pour une demande de mutation ?

Depuis le 4 juin, une nouvelle organisation a été mise en place pour les demandes de mutation.

DEPOT DE VOTRE DOSSIER DE DEMANDE DE MUTATION ET PREMIER ENTRETIEN

- Vous devez :
 - > Saisir votre demande de mutation en ligne en n'oubliant pas de numériser vos cartes d'identité ou titre de séjour et votre avis d'imposition sur vos revenus N-2 :
 - <https://www.demandelogement49.fr> (pour un logement dans le département 49)
 - <https://www.demandelogement85.fr> (pour un logement dans le département 85)
 - <https://www.demandelogement79.fr> (pour un logement dans le département 79)
- Ou**
 - > Déposer votre dossier auprès de votre agence du Parvis ou de Jean Monnet pour son enregistrement.
- Dans les quinze jours, suivant l'enregistrement de votre dossier, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec votre chargée de clientèle pour effectuer un entretien permettant de définir le niveau de priorité de votre demande, selon les critères de notre Charte d'Attribution. Trois qualifications sont possibles : demande urgente, demande prioritaire, demande non prioritaire.

SUIVI DE VOTRE DOSSIER

Il est assuré par le service commercial au siège de SLH (34 rue de St Christophe), uniquement sur rendez-vous avec les conseillers commerciaux.

Les jours de permanences sont les suivants :

- Le premier lundi de chaque mois de 14 h à 17 h 30, pour les locataires qui dépendent de l'agence du Parvis,
- Le dernier lundi de chaque mois de 14 h à 17 h 30, pour les locataires qui dépendent de l'agence de Jean Monnet.

vie pratique

Vous ne lisez pas les prospectus ? Adoptez le



Trop de prospectus sont déposés dans les halls.

Si vous ne souhaitez plus voir votre boîte aux lettres encombrée par le papier, ayez le réflexe "STOP PUB"

Des autocollants sont disponibles dans vos agences.

Nouvelles consignes de tri

Depuis le 4 juin dernier, les consignes de tri ont changé. Pour plus d'informations, rendez-vous sur environnement.cholet.fr ou contactez le Service Gestion des Déchets (N° Vert : 0 800 97 49 49).



zoom sur...

C'est quoi un Repair Café ?

Réparer ensemble dans un espace convivial, c'est l'idée du Repair Café dont l'accès est ouvert à tous.

Que faire d'un ordinateur en panne, d'un aspirateur, d'un vélo qui ne fonctionne plus ? D'un pull troué ? D'une chaise bancal ? Les jeter ? Pas question ! On les remet en état ... pourquoi pas avec vous ?

On y apporte des objets défectueux ou des appareils en panne qu'on a chez soi, et on se met à l'ouvrage avec les gens du métier. Au Repair Café des « experts bénévoles » vous accompagnent pour toutes sortes de réparation.

Ceux qui n'ont rien à réparer prennent un café ou un thé, ou aident à réparer un objet appartenant à un autre.

Pourquoi un Repair Café ?

Nous jetons énormément, souvent ce qui est à peine abîmé et serait parfaitement utilisable après une simple réparation. Mais pour bon nombre d'entre nous, réparer n'est plus chose normale. Nous ne savons plus comment faire. Le savoir-faire en la matière est en voie de disparaître. Ceux et celles qui possèdent encore des connaissances pratiques ne sont pas toujours appréciés à leur juste valeur dans nos sociétés. Leur expérience n'est pas mise à profit.

Le Repair Café change la donne ! Ceux, qui peut-être seraient autrement laissés pour compte retrouvent leur place. Il y a toujours quelque chose à apprendre au Repair Café, c'est un précieux savoir-faire qui se transmet.

Aujourd'hui, le Repair Café peut se satisfaire d'un taux de réparations réussies supérieur à 50 %.

Le Repair Café incite les personnes à voir autrement ce qu'ils possèdent et à en redécouvrir la valeur.

Il favorise un changement de mentalité, condition première à une société durable construite par tous.

Le Repair Café veut surtout, être une expérience ludique et gratifiante, pour des réparations qui s'avèrent souvent très simples. Venez et essayer !

Participez à un Repair Café ?

Le Repair Café a régulièrement besoin de nouveaux bénévoles qui peuvent participer aux rendez-vous en tant que Repair Acteur et qui aiment partager leurs connaissances.

De plus, les bénévoles qui veulent aider dans la fonction d'hôte ou hôtesse d'accueil sont les bienvenus.

Ils/elles accueillent les visiteurs, leur servent un café ou une autre boisson, les orientent vers les Repair Acteurs.

Un Repair Café à Cholet ?

Quand ? Le 3^e samedi de chaque mois de 9 h 00 à 12 h 00.

Où ? Local ados du Centre Social Horizon - Allée des Vanneaux à Cholet

Contacts : repaircafecholet@gmail.com | Tél. 02 41 65 66 51 ou 02 41 58 01 16 | [f](#) Repair Café Cholet

Le Repair Café est une activité de l'association :



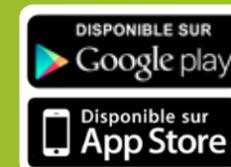
le coin de l'internaute

L'Extranet locataire est en ligne

Depuis le 25 mai dernier, le nouvel extranet locataire et l'application mobile sont disponibles sur ordinateur, smartphone et tablette.

Afin de simplifier vos démarches en ligne, cet espace reprend l'ensemble des services : l'accès à vos documents, le suivi de vos demandes, le renouvellement de votre assurance, le paiement de votre loyer.

Pour créer votre compte, munissez-vous de votre numéro d'intitulé de compte figurant sur votre avis d'échéance et rendez-vous sur le site www.slh-habitat.fr ou via l'application smartphone EXTRANET-SLH, Google Store et Apple Store.



Une 1^e inscription est obligatoire, même si vous possédez déjà un compte sur l'ancien extranet.

Pour toute question, contactez votre Chargée de Clientèle.

Transmettez-nous votre attestation d'assurance plus facilement sans avoir à vous déplacer, via l'adresse mail : assurance@slh-habitat.fr ou via l'extranet locataire.

NOUVEAU :

Si la date d'échéance de votre assurance est échue ou expire dans le mois en cours, sa date de fin de validité sera indiquée sur votre avis d'échéance.

participez à la question du locataire

Vous avez une question ? N'hésitez pas à nous en faire part. Chaque numéro du MAG' vous permettra d'évoquer un thème qui pourra être abordé dans « La question du locataire ».

M^r / M^{me} Adresse

.....

.....

E-mail

Renvoyez-nous ce coupon à l'adresse : Sèvre Loire Habitat - Service Communication
34, rue de St Christophe - CS 32144 - 49321 CHOLET CEDEX ou par courriel communication@slh-habitat.fr



Cet imprimé a été réalisé dans le respect des normes du label Imprim'Vert avec des encres végétales. Imprimé sur papier «cococon 60 gloss» qui contient 60 % de fibres recyclées.

N°49 - Juin 2018

Le mag' : le journal de l'OPH du Choletais

Directeur de la publication : Isabelle LEROY
Responsable du comité de rédaction : Caroline LETOURNEUX
Conception : RC2C 05 46 45 84 00
Réalisation et Impression : ICI - Cholet 02 41 46 12 55
Dépôt légal : N° 552 - Juin 2018
Crédit photos : Sèvre Loire Habitat - 34, rue de St Christophe
CS 32144 - 49321 CHOLET CEDEX - Tél. 02 41 75 25 25

